



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

IS/PM

BUDGET PRINCIPAL

94 boulevard de Bellechasse – 94100 Saint-Maur-des-Fossés

Résultat de l'exécution du budget 2022 et résultat prévisionnel
à reprendre par anticipation au budget primitif 2023

A/	Résultat estimé de l'exercice recettes totales d'exploitation - dépenses totales d'exploitation 1.615.886,57 € - 1.671.858,02 €	- 55.971,45 €
B/	Résultat antérieur reporté (002)	+ 279.215,84 €
C/	Résultat à affecter	+ 223.244,39 €
D1/	Solde d'exécution d'investissement de l'exercice sans le résultat antérieur reporté (001) recettes d'investissement - dépenses d'investissement 99.420,38 € – 114.829,32 €	- 15.408,94 €
D2/	Résultat antérieur reporté (001)	+ 323.471,52 €
D/ (D1 + D2)	Solde d'exécution d'investissement	+ 308.062,58 €
F/	Affectation du résultat de 2022 au budget primitif 2023	+ 223.244,39 €
G/ 1)	En section d'investissement à l'article 1068	+ 0,00 €
G/ 2)	En section d'exploitation au chapitre 002	+ 223.244,39 €

Fait à Saint-Maur-des-Fossés, le 20 mars 2023

Service de Gestion Comptable de
La Comptable Publique,
Saint-Maur
des-Fossés
★
Monique ROZEC

Le Président du Centre Communal
d'Action Sociale,
VILLE de ST-MAUR-des-FOSSÉS
Centre
Communal
d'Action
Sociale
(Val-de-Marne)
★
Sylvain BERRIOS